



## Annulation de commande suite a un bug informatique

Par **marine**, le **16/07/2012** à **22:22**

Bonjour, j'ai commandé sur le site comptoir des cotonniers le site a annulé mes commandes car il y a eu un bug informatique et les prix annoncé était inférieur il ne peuvent pas vendre des articles en dessous du prix de revient exemple blouson a 75 euros au lieu de 360 euros suis je dans mon droit de demander que le site honore mes commandes aux prix que je l'ai ai commandé  
merci de votre aide